



Parcours

la Newsletter
du Clos du Nid

édito

Les 25 et 26 avril derniers, se sont tenues les réunions des instances statutaires de notre Association (Bureau, Conseil d'Administration et Assemblée Générale Ordinaire).

Ces réunions, au-delà de leur caractère administrativement formel (approbation des comptes administratifs des institutions gérées et des comptes annuels de l'Association), constituent avant tout un moment de partage entre adhérents, administrateurs, directeurs, représentants du personnel et partenaires, sur deux questions fondamentales :

- Quelle évaluation faisons-nous de l'action du « Clos du Nid » sur la période passée ?
- Quelles orientations devons-nous prendre, pour la période à venir, afin de développer la qualité du service rendu aux personnes que nous accompagnons, tout en préservant la santé financière et donc la pérennité de l'Association ?

Nos travaux ont donc été l'occasion de revenir sur nos nombreuses réalisations récentes (développement de nouveaux établissements et services, réorganisation de la production culinaire, etc.) et nos projets en cours (restructuration du « Dispositif Enfance », mise en œuvre du « Pôle de Compétences Partagées », etc.), mais également de dresser la liste de nos perspectives d'actions pour les mois et les années à venir.

Autant d'éléments qui seront plus largement développés dans le cadre du « Rapport d'activités 2012 », aujourd'hui en cours de finalisation.

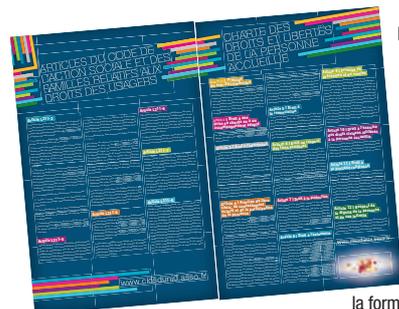
Dans l'attente de sa diffusion prochaine, je vous souhaite une bonne lecture de ce « Parcours » n°4.

Docteur Jacques BLANC,
Président de l'Association « Le Clos du Nid »

Chapitre 2 :

Une Charte pour rappeler les Droits et Libertés de la Personne Accueillie

En 2002, le Législateur a entendu réaffirmer plusieurs droits et libertés dont les Usagers des établissements et services du secteur médico-social sont titulaires. Dans les faits, cela s'est traduit par l'élaboration de la Charte des Droits et Libertés de la Personne Accueillie (fixée en annexe de l'arrêté du 8 septembre 2003). La Charte est composée de 12 articles déclinant le principe de Dignité : non-discrimination, accompagnement adapté, information, libre choix, consentement éclairé, participation, renonciation, liens familiaux, protection, autonomie, prévention et soutien, exercice des droits civiques, pratique religieuse, intimité. Cette liste ne peut pas être considérée comme exhaustive. Elle permet de rappeler au quotidien ces principes fondamentaux irrigant l'accompagnement de Personnes vulnérables.



Les Usagers se voient remettre la Charte à leur entrée dans un établissement ou service. Elle est annexée au livret d'accueil et régulièrement revue avec eux. Afin de favoriser l'accès à cette Charte, « le Clos du Nid » travaille actuellement à une mise en forme graphique de ce document, sous

la forme d'affiches et de livrets pour ses Établissements et Services, afin d'attirer de nouveau l'attention sur ces principes. La simple Charte ne semblant pas suffisante pour révéler les Droits et Libertés des Personnes Accueillies, il est également prévu d'afficher les textes mettant en place les outils imaginés par le Législateur en vue de garantir la mise en œuvre effective des droits et libertés spécifiques aux Usagers des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Le Clos du Nid

Parcours n°4 - juillet 2013

est édité par la Direction Générale de l'Association « Le Clos du Nid »,
Quartier de Costevieille - 48100 Marvejols - Tél. : 04.66.32.03.11 - Fax : 04.66.32.18.80
Email : contact@closdunid.asso.fr - www.closdunid.asso.fr

Directeur de la publication et de la rédaction : Sébastien Pommier

Rédaction : Sidonie Farjon, Direction Générale du Clos du Nid

Conception graphique, réalisation : Séverine Urbin

Impression : Imprimerie des 4 - 71 rue de la Méridienne - 48100 Marvejols

Numéro ISSN : 2263-9314

Une guerre absurde !

Dr Georges Saulus, Médecin Conseiller Technique



du côté des professionnels, un intérêt réel pour l'état de l'enfant et de ses capacités à progresser. Mais pour le plus grand malheur de tous – enfants et familles au premier chef – et au détriment de l'efficacité de l'action, ces revendications parfaitement légitimes se développent depuis quelques temps, dans un climat détestable auquel on a même donné un nom : la guerre de l'autisme !

Guerre absurde, s'il en est, qui voit s'opposer des lobbies parentaux à des lobbies professionnels... Et pourtant, l'année 2012 avait vu l'autisme décrété Grande Cause nationale. Hélas, en dépit des efforts déployés pour que s'établisse un dialogue serein entre acteurs familiaux et professionnels – efforts auxquels « le Clos du Nid » a pris une part active – l'apaisement escompté est resté lettre morte. L'autisme infantile exigerait pourtant que "l'alliance thérapeutique" entre les acteurs familiaux et professionnels soit la voie à suivre.

Cette guerre absurde oppose deux camps fermement décidés à en découdre : d'un côté les "pro", de l'autre les "anti psychanalyse". De manière schématique, on désignera par "pro psychanalyse", ceux qui considèrent qu'en matière d'autisme "hors de la psychanalyse, point de salut", quand on désignera par "anti-psychanalyse" ceux qui estiment qu'en matière d'autisme "hors de la vision cérébrale de l'autisme, point de salut". D'un côté, la psychologie et ce qu'elle recèle d'inconscient ; de l'autre, le cerveau qui dysfonctionne. Deux conceptions aujourd'hui irréconciliables, souvent otages d'extrémistes qui se font la guerre et empoisonnent le climat. Une guerre à laquelle « Le Clos du Nid » se refuse de participer.

L'autisme est une affection caractérisée par un signe majeur : le peu d'intérêt ou même le refus actif d'interaction. C'est ce qu'on appelle communément : « le retrait autistique », constaté chez l'adulte comme chez l'enfant. Chez ces derniers, la précocité de l'autisme – source de frustration pour les parents, qui voient leurs espoirs basés sur « le plaisir de la relation avec l'enfant qui grandit » déçus – l'intensité et les complications qu'il engendre (en particulier la survenue de crises violentes au cours desquelles l'enfant "casse tout" ou s'automutile) font que l'autisme infantile devient vite pour des parents – souvent désespérés et débordés par la situation – la source d'une grande souffrance psychologique.

On comprend dès lors ce qui pousse les associations de parents d'enfants autistes à donner de la voix depuis de nombreuses années, pour réclamer une aide particulière de la part de la collectivité et



21^e ÉDITION DU TRÈFLE ADAPTÉ



LA MAS AUBRAC A ACCUEILLI LE 14 MAI DERNIER LA 21^e ÉDITION DU TRÈFLE ADAPTÉ. CETTE MANIFESTATION, ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTÉ DE LOZÈRE, A RÉUNI 138 USAGERS DES FAM ET MAS DU DÉPARTEMENT, ENCADRÉS PAR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LEUR ÉTABLISSEMENT. AU COURS DE CETTE JOURNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA BONNE HUMEUR, LES PARTICIPANTS SE SONT LIVRÉS À TOUTES SORTES D'ACTIVITÉS, COMME LE TIR À L'ARC.

VISITE EN LOZÈRE POUR LA FONDATION JACQUES CHIRAC

CRÉÉE EN 2006, LA FONDATION JACQUES CHIRAC GÈRE 20 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES QUI ACCUEILLENT OU ACCOMPAGNENT AVEC LE CONCOURS DE 830 SALARIÉS, 1200 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. LE CLOS DU NID A ÉTÉ HEUREUX DE RECEVOIR LE 7 JUIN DERNIER MME FRANÇOISE BÉZIAT, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FONDATION, MME VALÉRIE KREMSKI-FREY, DIRECTRICE DE LA DSD 48 ET M. ERIC MORATILLE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DU CONSEIL GÉNÉRAL 48, POUR LEUR PRÉSENTER LES INSTALLATIONS D'EQUIPHORIA, DE L'EAU LA MAISON DES SOURCES, ET DE L'ESAT LA COLAGNE PÔLE BOIS. CETTE VISITE A DONNÉ LIEU À DE NOMBREUX ÉCHANGES, AVEC L'OBJECTIF D'ENGAGER DES PARTENARIATS ENTRE NOS ASSOCIATIONS.

+ D'INFOS : www.fondationjacqueschirac.fr

CRÉATION ET MAINTIEN DE L'EMPLOI EN LOZÈRE : "LE CLOS DU NID" S'ENGAGE



LE 17 AVRIL DERNIER, M. PHILIPPE VIGNES, PRÉFET DE LOZÈRE ET LE DOCTEUR JACQUES BLANC, PRÉSIDENT DU CLOS DU NID ONT SIGNÉ UNE CONVENTION ENGAGEANT L'ASSOCIATION À CRÉER 5 « EMPLOIS D'AVENIR » AU SEIN DE SES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES. L'OBJECTIF EST D'OFFRIR À LA JEUNE GÉNÉRATION LES CONDITIONS D'UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE RÉUSSIE.

zoom sur... Le Foyer d'hébergement la Colagne fête son jubilé



Que de chemin parcouru en 50 ans ! Pour s'en convaincre, petit retour en arrière...

1962 : sous l'impulsion de l'abbé Lucien Oziol, visionnaire et précurseur, naissait une Association ayant pour objectif d'offrir à de jeunes adultes handicapés une activité professionnelle. Son nom ? "Les ateliers de la Colagne". C'est ainsi que le 1^{er} septembre de cette même année, une trentaine de jeunes hommes de l'IMPro de Palherets investissaient le CAT et son Foyer d'Hébergement. Les premiers Usagers, entourés d'une équipe restreinte mais très motivée, prenaient possession du "Château" de Pineton. Les conditions d'hébergement d'alors paraîtraient aujourd'hui insuffisantes mais répondaient à cette époque à un projet sans comparaison au profit de Personnes en situation de Handicap (cuisine avec un équipement rudimentaire, dortoirs, système de chauffage capricieux). L'enthousiasme et la mobilisation générale eurent pourtant raison de ces premières difficultés.

Au fil du temps, le Foyer s'agrandit et le CAT confirma l'orientation de son activité dans la filière bois. Aujourd'hui, les choses ont bien changé ! Le Foyer d'Hébergement et l'ESAT la Colagne sont gérés par « le Clos du Nid » depuis 2010. Certes les deux établissements ont pris des chemins différents du fait notamment de leur séparation géographique (l'ESAT la Colagne ayant déménagé sur la zone du Géant à Marvejols), répondant de plus près aux besoins des Usagers des deux structures. La vie sociale du Foyer d'Hébergement

s'est définitivement orientée vers la Cité, ce qui constitue un élément fondamental du Projet d'établissement apprécié par les adultes accueillis. Les nombreuses activités et participations à des manifestations témoignent en outre du dynamisme de l'établissement. Le vaste plan d'investissement engagé pour la rénovation du bâti et la diversité de l'hébergement proposé aux Personnes accueillies se poursuit. C'est donc avec sérénité et en conservant l'ambition dont ont fait preuve nos aînés que nous regardons vers l'avenir !

Les 21, 22 et 23 juin, la fête du jubilé du Foyer a été l'occasion de revenir sur les grandes étapes qui ont marqué et marqueront encore son histoire :

- Evolution d'un accompagnement collectif vers un accompagnement individuel,
- Modification de l'organisation des congés et des camps, vers des séjours individualisés,
- Introduction de la mixité hommes/femmes,
- Ouverture du Foyer la Colagne vers l'extérieur,
- Evolution des activités de loisir,
- Passage de CAT à ESAT,
- Constat du vieillissement de la population accueillie,
- Et pour aujourd'hui et pour demain : programme de rénovation de l'habitat et projets multiples.

Une rencontre inédite entre la CDAPH et la MDPH

Le 19 mars dernier a eu lieu une réunion de travail entre les membres de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées et l'équipe pluridisciplinaire élargie de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du département de la Lozère, afin d'affirmer leur volonté commune de mettre en place un accompagnement cohérent et efficace des Personnes en situation de Handicap.

« Le Clos du Nid » y était présent, plusieurs de ses collaborateurs siégeant au sein de la CDAPH (Dr Georges Saulus, Patrick

Causse, Luc Pecher, rejoints depuis par Isabelle Castanie-Berthuit). Lors de cette rencontre, si le rôle de chacune des instances dans l'orientation des Usagers a été réaffirmé, le dialogue a surtout permis une meilleure connaissance et donc, une meilleure compréhension du travail des uns par rapport aux autres, grâce, notamment, à l'étude détaillée du parcours des dossiers des Personnes en situation de Handicap.

Dans un second temps, une séance de questions/réponses entre les deux groupes a permis de faire tomber les barrières qui pouvaient subsister : rôle de la MDPH dans

l'accompagnement à l'élaboration des dossiers, nécessité de connaître de manière globale les Personnes, réflexions sur une adaptation personnalisée des démarches pour en faciliter l'exécution, etc.

Dans le mois qui a suivi cette réunion, les participants ont pu bénéficier d'une formation expérimentale dispensée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie. Gageons que l'ensemble des moyens mis en œuvre contribuera à poursuivre l'objectif commun : améliorer la qualité du service proposé aux Personnes en situation de Handicap.



© ALSA DANCE Boudoire - Festival Langlade

“MANA” : un spectacle pas comme les autres



Il y a 8 ans, dans le cadre de ses activités de loisirs, le Foyer Boudoire a créé pour ses Usagers “ALSA Boudoire”, une association consacrée à la danse. Depuis, tous les mercredis, les membres se retrouvent autour d’Alain Imbert, chorégraphe et professeur de danse. Au fur et à mesure des apprentissages, le regard des participants s’est ouvert. Ils ont appris à se regarder, à regarder le groupe, à s’observer de manière constructive. Petit à petit, ils ont fait évoluer la chorégraphie, pour ne plus laisser parler que leur corps et devenir une véritable Compagnie de danseurs. Le 14 mai dernier à Marvejols, ils ont présenté “MANA”, leur dernière création. Dans ce

spectacle, c’est la gestuelle à laquelle ils se trouvent confrontés au quotidien qu’ils ont choisi de mettre en scène. La chorégraphie parle de la recherche, puis du plaisir à s’abandonner, suspendu entre inspiration et expiration, équilibre et déséquilibre. Les spectateurs ont été conquis par la performance, preuve que notre regard sur eux, lui aussi, a changé. La soirée fut aussi l’occasion de découvrir “la lumière du corps”, court métrage réalisé par Alain Imbert mêlant moments d’intimité filmés au Foyer ou à l’ESAT et moment de création, lors des ateliers de danse. Un grand merci à la municipalité de Marvejols, au Foyer et l’ESAT Boudoire sans qui ce spectacle n’aurait pas pu avoir lieu.

Eco-citoyenneté :

Le Foyer la Colagne et l’IMPro le Galion, des exemples à suivre !

Cette année, les Usagers du Foyer d’Hébergement la Colagne ont fait le choix de s’investir dans plusieurs opérations éco-citoyennes :

- Récupération de bouchons pour l’Association “un but pour Sébastien”.
- Nettoyage des berges de la Colagne dans le cadre de l’activité pêche.
- Participation au tri sélectif au travers de deux actions : la première, récupération du marc de café pour les jardiniers du Foyer, la seconde, collecte, destruction et livraison de tous les papiers confidentiels à la déchetterie.
- Mise en place d’un “Atelier Récup” chargé de réaliser des objets de décoration, comme des sculptures éphémères, à partir d’objets destinés à finir leur vie à la poubelle. Une partie de ces oeuvres ont servi à la décoration lors du jubilé du Foyer.
- Participation de la troupe de djembé « Wasa-Wasa » à un spectacle organisé à Saint Léger de Peyre (le 20 avril 2013), par l’Association “Ca me botte”, très investie dans les domaines de l’écologie et du développement durable.

Les jeunes volontaires de l’IMPro le Galion ont également participé à l’opération « Je trie donc je suis » organisée par l’équipe pédagogique de l’établisse-



ment en partenariat avec la Mairie de Marvejols. Durant une semaine, bravant la pluie, les adolescents sont passés dans tous les quartiers de la ville pour les débarrasser de débris en tout genre dans le plus grand respect des règles de sécurité. Les déchets collectés ont ensuite été triés, offrant ainsi à leur professeur et à leur éducateur, messieurs Persépol et Dumas, l’occasion d’expliquer : pourquoi trier ? Messages reçus “5 sur 5” comme le prouvent ces quelques témoignages :

Brayan : “Le verre chauffé à 1500°C sera recyclé pour devenir une jolie bouteille”.

Jérémy : “Toutes les briques se recyclent ! Elles donneront des enveloppes, des couvertures de cahier et du papier cadeau. Les papiers-cartons font un “carton” tandis que les déchets verts feront du compost.”

Gaël : “L’emballage “acier” travaillé donnera des outils, des clés ou des casseroles. L’emballage “alu” servira à fabriquer une voiture, une chaise ou une trottinette.”

Victor : “L’emballage plastique pourra servir à fabriquer une veste polaire, une jardinière ou un tuyau.”

LE CHIFFRE DU MOIS

12 250

C’est le nombre d’heures dédiées à la formation des salariés de l’Association en 2012 pour un budget total de près de 300 000 euros.

FORMATION/ QUALIFICATION

MME CASTANIE-BERTHUIT, DIRECTRICE DE L’IME LES SAPINS ET DU SESSAD LES DOLINES, AINSI QUE MME PLAGNES, DIRECTRICE ADJOINTE DES FOYERS DE VIE SAINT HÉLION ET LUCIEN OZIOL ET DE L’EATU LA MAISON DES SOURCES, ONT RÉUSSI L’EXAMEN D’ENTRÉE À LA FORMATION CAFDES QUI A DÉBUTÉ DANS LE COURANT DU MOIS DE JUIN.

MME VIALA, DIRECTRICE DU FOYER DE VIE L’HORIZON ET DU FAM DE BERNADES A POUR SA PART ENTAMÉ EN AVRIL 2013 UN EXECUTIVE MASTER “GESTION ET POLITIQUES DU HANDICAP” DISPENSÉ PAR « SCIENCES PO PARIS ».

CROSS DE L’AMITIÉ

LES USAGERS DU “CLOS DU NID” ÉTAIENT SUR LA LIGNE DE DÉPART DU 30^e CROSS DE L’AMITIÉ QUI S’EST DÉROULÉ LE 8 JUIN DERNIER À LA CANOURGUE. AU TOTAL, 500 PARTICIPANTS S’ÉTAIENT DONNÉS RENDEZ-VOUS POUR UNE JOURNÉE À LA FOIS SPORTIVE, FESTIVE ET CONVIVIALE.

L’ÉQUITHÉRAPIE FAIT SES PREUVES

LE 12 JUIN DERNIER, MESDAMES VIRUEGA (ÉQUITHÉRAPEUTE) ET CORBEAU (PSYCHOLOGUE CLINICIENNE) SONT VENUES PRÉSENTER AUX MÉDECINS PSYCHIATRES DE L’ASSOCIATION LE PROJET ÉQUIPHORIA AU TRAVERS DE FILMS TOURNÉS LORS DE SÉANCES D’HIPPOTHÉRAPIE ET D’ÉQUITHÉRAPIE DONT ONT PU BÉNÉFICIER DEUX USAGERS DU “CLOS DU NID”. LES ÉCHANGES SUR CES CAS CLINIQUES ONT PERMIS DE CONSTATER QU’IL EXISTAIT UNE VRAIE DYNAMIQUE TANT AUPRÈS DES USAGERS, DE LEURS FAMILLES, QUE DES PROFESSIONNELLS.



De gauche à droite : Docteurs Patrick Thomas, Sébastien Hannot, Maria-Lidia Petrucci, Georges Saulus, Mesdames Delphine Corbeau et Hélène Viruega.

© GDN

Agenda

11 JUILLET 2013
RÉUNION DU BUREAU

12 JUILLET 2013
RÉUNION DES DIRECTEURS

12 SEPTEMBRE 2013
FORMATION PERMANENTE DES
CADRES NON THÉRAPEUTES

16 SEPTEMBRE 2013
CA DE L'URIOPSS LR

20 SEPTEMBRE 2013
CA DU CREAI-ORS LR

zOOm sur... Le Foyer Lucien Oziol s'expose



Tableau réalisé par un collectif de l'atelier peinture du Foyer Lucien Oziol.

LES MURS DE LA MAISON DÉPARTEMENTALE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES DE MENDE SONT DEPUIS PEU ÉGAYÉS PAR QUELQUES ŒUVRES RÉALISÉES PAR L'ATELIER DE PEINTURE DU FOYER DE VIE LUCIEN OZIOL.

ET LES RUES DE MARVEJOLS NE SONT PAS EN RESTE ! DEPUIS LE 15 JUIN - ET JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE - ON PEUT ADMIRER DES DESSINS GRANDS FORMATS (PEINTURE ACRYLIQUE SUR DRAPS) AVEC POUR THÈME : LES CHAMPS. CETTE OPÉRATION, BAPTISÉE « J'ENCHAMP'TE MA VILLE », A ÉTÉ INITIÉE PAR VALÉRIE FLAURAUD, COMMERÇANTE ET ANIMATRICE D'UN ATELIER D'ART CRÉATIF AUQUEL PARTICIPENT DEUX USAGERS DU FOYER. LES ŒUVRES ÉPHÉMÈRES EXPOSÉES ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LES ÉCOLES, LA MAISON DE RETRAITE ET LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX DE MARVEJOLS. L'ESAT LA VALETTE PARTICIPE ÉGALEMENT À CE PROJET. UNE BELLE INITIATIVE QUI MÉRITE D'ÊTRE ENCOURAGÉE !

ERRATUM : Deux informations ont été omises dans les précédents numéros de Parcours. Il nous importe aujourd'hui de les rétablir.

- Le tableau illustrant l'article « ARTDesSENS » (cf. Parcours n° 2 de janvier 2013) a été réalisé par Georges B., Usager de la MAS la Luciole.
- L'acteur qui figure sur la photo illustrant l'article « Le Métier d'Homme » (cf. Parcours n°3 d'avril 2013) est Tiffen POURCEL.

LA PRESSE EN PARLE...

MIDI LIBRE 23/05/2013

LA COMPAGNIE ALSADANCE CONSTITUÉE D'USAGERS DE L'ESAT BOULDOIRE ET DU FOYER D'HÉBERGEMENT BOULDOIRE A DONNÉ UNE REPRÉSENTATION DE DANSE À LA SALLE POLYVALENTE DE MARVEJOLS LE 24 MAI 2013.

LOZERE NOUVELLE 14 JUIN 2013

LE CLOS DU NID : ÇA ROULE POUR L'INTER CE ! L'INTER CE DE L'ASSOCIATION ORGANISAIT UNE JOURNÉE KARTING SUR LE CIRCUIT SARRON-À-RIOM EN JUIN, À DESTINATION DES SALARIÉS.

LOZERE NOUVELLE 14 JUIN 2013

A L'INVITATION DE LOZÈRE DÉVELOPPEMENT ET DU SYNDICAT MIXTE LOZÉRIEN DE L'A75, DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES DE TOUTE LA FRANCE SONT VENUS DÉCOUVRIR LES ÉQUIPEMENTS ÉCONOMIQUES DU DÉPARTEMENT. AINSI LE PÔLE BOIS DE L'ESAT LA COLAGNE FUT HONORÉ DE RECEVOIR UNE DÉLÉGATION.

LOZERE NOUVELLE 03/05/2013

GRÂCE AU DYNAMISME DE « L'INTER-COMITÉS D'ENTREPRISE » DE L'ASSOCIATION, LES PROFESSIONNELS DU CLOS DU NID ET LEURS ENFANTS ONT PU FAIRE UN SÉJOUR À DISNEY LAND PENDANT LE WEEK-END DE PÂQUES.

LOZERE NOUVELLE 10/05/2013

« LE CLOS DU NID » ET L'ÉTAT SIGNENT UNE CONVENTION POUR LA CRÉATION DE 5 «EMPLOIS D'AVENIR».

MIDI LIBRE 18/05/2013

L'ASSOCIATION A VALIDÉ AVEC L'ÉTAT LA CRÉATION DE 5 « EMPLOIS D'AVENIR » POUR DES JEUNES ÂGÉS DE 16 À 25 ANS (JUSQU'À 30 ANS POUR LES JEUNES RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPÉS) PAS OU PEU QUALIFIÉS. «LE CLOS DU NID» SOUHAITE S'INSCRIRE, EN PARTENARIAT AVEC LES SERVICES DE L'ÉTAT, DE PÔLE EMPLOI, DE CAP EMPLOI, DE LA MISSION LOCALE DE LA LOZÈRE ET DE LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA COHÉSION SOCIALE, DANS UNE ACTION MOBILISATRICE VISANT À OFFRIR À LA JEUNE GÉNÉRATION LES CONDITIONS D'UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE RÉUSSIE.

La MAS La Luciole fête ses 40 ans !



C'EST LE 13 JUIN DERNIER, SOUS UN SOLEIL RADIEUX, QUE LES USAGERS ET LEURS FAMILLES ONT FÊTÉ LES 40 ANS DE LA MAS LA LUCIOLE. AU COURS DE CETTE JOURNÉE, ILS ONT AUSSI PU DÉCOUVRIR LE «NOUVEAU VISAGE» DE L'ÉTABLISSEMENT : L'OFFICE RELAIS, LE BÂTIMENT ABRITANT LES BUREAUX ADMINISTRATIFS DÉSORMAIS SURÉLEVÉ, LES SALLES D'ACTIVITÉS (MUSIQUE, JEUX, REPOS), LA SALLE DES FAMILLES ET ENFIN, LE SALON DE COIFFURE.